

Éditorial

Les langues dans le vinaigre

Michel Coulombe

Volume 9, numéro 2, décembre 1989, février 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/34223ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (imprimé)

1923-3221 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Coulombe, M. (1989). Éditorial : les langues dans le vinaigre. *Ciné-Bulles*, 9(2), 2-3.

Les langues dans le vinaigre

par Michel Coulombe

En août dernier, alors que les hommes et les femmes politiques du Québec discutaient environnement, les cinéphiles, eux, s'intéressaient de près à la délicate question linguistique, répondant haut et fort à ceux qui pouvaient encore se demander jusqu'où on pouvait aller trop loin, jusqu'où on pouvait fouler aux pieds les droits des francophones dans la métropole québécoise. Ces cinéphiles, qui fréquentaient assidûment le Festival des films du monde (F.F.M.), se voyaient, bien malgré eux, obligés de lever le ton pour faire entendre leurs droits.

L'importance qu'a pris le débat linguistique au treizième F.F.M. n'aura pas étonné la critique québécoise qui, deux ans plus tôt, montait la première au créneau. Car la part du français se détériorait depuis déjà des années au F.F.M., ce qui, à la longue, a fini par irriter le bon peuple cinéophile, jusque-là d'une admirable tolérance.

Depuis des années, certains criaient au loup. En plein désert. Mais cette année, le relais étant assuré par le public, la traditionnelle majorité silencieuse étant prête à sortir de ses gonds, la situation changeait du tout au tout. Loin derrière, le temps des béni-oui-oui. Assez du visage anglais du F.F.M. que son directeur souhaite positionner, à juste titre, comme l'événement cinématographique dominant au Québec et aussi, mais on s'en balance éperdument quand on paie son billet de cinéma, comme la porte d'entrée en Amérique pour les producteurs et distributeurs étrangers. Le F.F.M. est un grand événement populaire, à sa direction de faire coïncider la profession de foi et la politique linguistique !

S'il advenait qu'à la lumière de la crise qui a quelque peu assombri la cinéphilie vorace s'emparant des Montréalais aux derniers beaux jours de l'été, si la

situation était véritablement corrigée, si la direction du F.F.M. laissait enfin tomber les pirouettes statistiques et choisissait de donner la place qu'il mérite au sous-titrage de langue française, ce serait un peu, il faut bien l'admettre, grâce au cinéma français...

En effet, comment ne pas réagir lorsque Alain Corneau, auteur inspiré de **Nocturne indien**, s'excuse auprès du public parce que la fin de son film n'est pas sous-titrée en anglais (tout le reste de ce film français est sous-titré... en français !). Hélas, les excuses de l'auteur de **Police Python** n'étaient présentées qu'en français, aussi a-t-il fallu que la responsable de la distribution québécoise déclare en anglais qu'elle espérait qu'il est juste de croire que Montréal est bien une ville bilingue... Dans le même style, il y a eu aussi Carlo Cotti, le réalisateur de **Bille en tête**, une gentille adaptation d'un gentil roman d'Alexandre Jardin, qui devait y aller d'un petit laïus *in english* à l'intention des acheteurs qui ne comprendraient pas la langue française (du coup, le pauvre homme oubliait qu'ils ne comprendraient donc rien au film, présenté, ô catastrophe, ô exception, sans sous-titres anglais). Par souci d'équité, s'adressait-il au public francophone lorsqu'il se trouvait au marché ? On se le demande. Un sommet de maladresse ? Loin de là.

Ce n'est rien en effet à côté de la pauvre Patricia Mazuy qui s'est excusée auprès du public parce que son film, son premier film, **Peaux de vaches**, un début plus qu'honnête, n'avait malheureusement pas de sous-titrage anglais. Manque de chance, la copie était bel et bien sous-titrée en anglais ! Quelle mouche paranoïaque a bien pu piquer la réalisatrice pour qu'elle craigne de ne pas faire bonne impression en terre d'Amérique ? On ne le saura jamais. Enfin, il n'en coûte rien, il est vrai, de s'excuser. Sait-on jamais... Pour sa part, un représentant du producteur de **L'Autrichienne**, un film de Pierre Granier-Deferre relatant avec beaucoup de méthode l'arrestation, le procès et la mise à mort de Marie-Antoinette, présentait son film en précisant qu'il arrivait avec une copie du film tirée quatre jours plus tôt de sorte qu'il n'y aurait pas, hélas, de sous-titrage en anglais. Il est resté tout surpris de la réaction spontanée du public : un véritable tonnerre d'applaudissements. On en était à l'avant-dernier jour de l'événement et le ras-le-bol des francophones devenait de plus en plus palpable.

Comment pareilles situations peuvent-elles se produire ? Comment peut-on amener des milliers de cinéphiles à préférer discuter langue et sous-titrage

« Plusieurs cinéphiles, festivaliers, francophones dénoncent de plus en plus ce terrain gagné par l'anglais au F.F.M. (en sous-titres, programmes, dépliants, publicités, etc.), et s'en ouvrent auprès des journalistes. »

« Qu'en est-il vraiment ? Dans le lot des 251 films retenus pour cette édition, les films en langue étrangère qui sont sous-titrés en français, si l'on regarde attentivement la liste, représentent moins du tiers de l'ensemble, alors que les films en langue française sont tous sous-titrés en anglais. »

« Dans la compétition officielle, le volet qui représente la vitrine la plus officielle de ce festival québécois, on trouve 25 films venant de 12 pays. Alors que trois d'entre eux sont en français, et sous-titrés en »

plutôt que de s'engueuler avec passion sur la pauvreté du film d'Ettore Scola, l'impact du film de Robert Favreau ou l'humour explosif de Roberto Benigni ? Peut-être en fait présente-t-on aux réalisateurs, distributeurs et producteurs étrangers un Montréal bien différent de celui que nous connaissons, une ville qui ressemblerait, le fleuve et la montagne en plus, à une sorte de Toronto se distinguant, quand on y regarde de plus près, par une forte concentration de francophones. Peut-être... C'est d'ailleurs ce que laisse croire le témoignage de plusieurs étrangers tout étonnés d'entendre tant de personnes leur adresser la parole en français à Montréal et tout déçus d'avoir laissé la copie sous-titrée en français au pays.

Et puis, au rayon des politesses, y a-t-il seulement un cinéaste ou un producteur de langue anglaise qui se soit excusé parce que son film n'était pas accessible à la vaste majorité francophone ? Non, évidemment. Pas plus que la direction du F.F.M. ne s'est montrée clairement préoccupée par le sujet, gérant un événement cinématographique de première importance comme s'il s'agissait d'une entreprise indépendante, ignorant totalement l'effort de francisation qui a transformé le visage même de la métropole depuis 20 ans, ne se considérant selon toute apparence aucunement liée par le soutien financier reçu des gouvernements municipal, provincial et fédéral. Comme s'il était naturel qu'on mette les différents gouvernements à contribution pour financer l'événement cinématographique le plus important au Québec sans se préoccuper de la place faite aux films accessibles à un public francophone ! Pure aberration...

La balle retourne vite dans le camp des porte-parole des organismes publics qui soutiennent le F.F.M., ces organismes qui recevaient, il y a deux ans, les représentants de l'Association québécoise des critiques de cinéma. Ces derniers leur rappelaient que de plus en plus de festivals de films à Montréal semblent tenir la population francophone comme quantité négligeable. À défaut de présenter tous les films en version originale française ou sous-titrée en français comme à Cannes, les critiques réclamaient qu'à tout le moins les films d'ouverture et de clôture soient accessibles à un public francophone. Et en 1988, on avait l'impression que cette condition toute simple avait été acceptée par la direction du F.F.M. et qu'il ne serait pas nécessaire de revenir régulièrement à la charge pour que la situation ne tourne plus au désavantage des francophones. On a eu tort, puisqu'en 1989 on présentait en ouverture **Shirley Valentine**, un petit film de Lewis Gilbert qui ne justifiait pas

pareil retour en arrière. Même chose pour la compétition. On pouvait croire en 1988, que la direction du F.F.M. comprenait qu'il fallait, dans cette section couverte de façon systématique par les médias, réserver une part significative aux films accessibles au public francophone, à défaut de constituer un jury d'expression française. Là encore, retour en arrière en 1989. On croyait aussi qu'il allait de soi que les productions canadiennes devaient être sous-titrées en français. S'il est vrai qu'il y avait des sous-titres de langue anglaise à **Portion d'éternité**, l'inverse n'était pas vrai pour des films comme **Kingsgate** (d'un ennui profond), **The First Season**, **Justice Denied**, **Welcome to Canada**, **The Old Believers**, **Cold Comfort** et bien d'autres. Triste reflet du Canada ou absence totale d'effort ? On peut être assuré que si un de ces films était invité à un festival en France, on verrait à corriger la situation. Que fait Téléfilm Canada dans ce dossier ?

On dira que le marché mondial favorise la diffusion de copies sous-titrées en anglais. Soit. Mais il existe suffisamment de festivals dans les pays d'expression française pour qu'il y ait un bassin important de copies sous-titrées en français. Et puisque le F.F.M. est, au dire de sa direction, un des grands événements cinématographiques de cette planète, ne serait-il pas naturel qu'il mette à contribution son pouvoir pour exiger des copies dans la langue de la majorité de sa clientèle ? Qu'on ne s'inquiète pas pour les anglophones. Les acheteurs de langue anglaise iront au marché. Quant aux autres, aux nombreux cinéphiles anglophones, ils auront toujours accès à nombre de films, à commencer par les productions canadiennes-anglaises, américaines, anglaises et australiennes. Un pourcentage de films qui sera toujours de beaucoup supérieur à leur poids démographique et à leur participation au F.F.M.

Il faudra exiger un redressement, des déclarations fermes de la part de la direction du F.F.M., des règles du jeu bien précises du côté des organismes publics, plus particulièrement à Téléfilm Canada et à la Société générale des industries culturelles. Des règles du jeu qui vaudront, bien sûr, pour les autres festivals. Et s'il fallait diminuer le nombre de films, alléger la programmation pour redonner au français la part qui lui revient au F.F.M., ce serait là, il faut bien le dire, un cadeau du ciel. On a trop souvent l'impression qu'on a horreur de la sélection au F.F.M. Et c'est regrettable. Car les vrais cinéphiles sont, quant à eux, très sélectifs. Ils pourraient bien choisir de prendre leurs distances avec l'événement si l'on restait sourd à leurs demandes... ■

anglais, on n'en trouve par contre chez les 22 films en langues autres que le français que sept qui sont sous-titrés en français, c'est-à-dire moins du tiers, alors que les 15 autres, qu'ils soient espagnol, italien, chinois ou autres, sont tous sous-titrés en anglais.

Après vérification des règlements qui régissent la compétition officielle, on se rend compte que la direction du Festival des films du monde laisse en fait le 'libre choix' aux producteurs quant à la langue dans laquelle un film étranger devra être sous-titré pour participer au festival de Montréal.

Il est mentionné qu'un film, après avoir répondu à plusieurs conditions, comme n'avoir pas été exploité en dehors du pays d'origine, ou n'avoir participé à aucun festival compétitif, doit être sous-titré 'en français ou en anglais'.

*Il est effectivement assez étonnant qu'un organisme public, largement subventionné par le gouvernement québécois et plusieurs institutions québécoises, érige en système dans son fonctionnement cette politique linguistique du 'libre choix' que tous les partis politiques ont rejeté, y compris le gouvernement en place, et qui va à l'encontre de l'histoire de la survie française du Québec. »
(Robert Lévesque, *Le Devoir*, 29 août 1989)*